

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1657
26 décembre 2001

FRANÇAIS
Original: RUSSE

LETTRE DATÉE DU 14 DÉCEMBRE 2001, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE À LA CONFÉRENCE, TRANSMETTANT LE TEXTE DE LA DÉCLARATION FAITE PAR LE PORTE-PAROLE DU MINISTÈRE RUSSE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AU TERME DE LA PÉRIODE DES RÉDUCTIONS D'ARMEMENTS STRATÉGIQUES OFFENSIFS PRÉVUES PAR LE TRAITÉ START

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une déclaration faite le 5 décembre 2001 par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie au terme de la période des réductions d'armements stratégiques offensifs prévues par le Traité START.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que ce texte soit publié comme document officiel de la Conférence du désarmement et distribué à toutes les délégations d'États membres de la Conférence et d'États qui participent aux travaux de l'instance sans en être membres.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de
la Fédération de Russie à la
Conférence du désarmement
(Signé) Leonid A. Skotnikov

DÉCLARATION
du porte-parole du Ministère russe des affaires étrangères
au terme de la période des réductions d'armements
stratégiques offensifs prévues par le Traité START

Le 5 décembre 2001

La période des réductions prévues par le Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs, ou Traité START I, auquel sont parties la Fédération de Russie, le Bélarus, le Kazakhstan et l'Ukraine en leur qualité d'États successeurs de l'Union soviétique, ainsi que les États-Unis d'Amérique, a pris fin ce jour. En vertu de ce traité, les États parties se sont engagés à ramené, dans les sept années suivant l'entrée en vigueur de l'instrument, à 1 600 unités le nombre de leurs vecteurs stratégiques et à 6 000 unités chacun celui des ogives attribuées à ces vecteurs, ainsi qu'à établir de nouvelles limitations.

La partie russe a exécuté pleinement les obligations qu'elle a contractées concernant les réductions susmentionnées et, à la date butoir du 5 décembre 2001, a de fait ramené à 1 136 unités le nombre de vecteurs stratégiques qu'elle déployait (missiles ICBM et SLBM et bombardiers lourds) et à 5 518 unités celui des ogives attribuées à ces vecteurs.

Nous attendons des États-Unis d'Amérique qu'ils fassent eux aussi le nécessaire pour réduire leurs armements de manière à les ramener aux niveaux fixés par le Traité. Cependant, nous nous interrogeons sur l'exécution de plusieurs obligations établies par le Traité. Nous partons du principe que ces questions seront réglées au plus vite.

La mise en œuvre complète et dans les délais fixés des dispositions du Traité START I constitue un bon point de départ pour l'élaboration d'un accord sur de nouvelles réductions radicales des armements stratégiques offensifs, ainsi qu'en sont convenus les Présidents de la Russie et des États-Unis lors de leur rencontre au sommet en novembre dernier.
